



Non ramassage Ordures ménagères ?

Par **betty0104**, le **21/11/2011** à **12:16**

Bonjour,

Une question de ma voisine !

Cela fait quatre ans que les éboueurs ne ramassent plus ses poubelles !

Après maintes réclamations et visites du Maire, rien n'est fait !

Le Bulletin Municipal, ne lui est pas distribué non-plus, alors qu'il est mis dans les boîtes à lettres de tous ses voisins ???

Que peut-elle faire, pour que cela cesse ?

Apparemment cette dame, n'est pas considérée comme une citoyenne à part entière au sein de cette Commune, pourtant pour les Taxes et autres, monsieur le Maire, sait bien où cette personne habite ?

Comment doit-elle comprendre cela ?

Merci de lui venir en aide .

Par **Domil**, le **21/11/2011** à **12:43**

Elle habite dans une voie privée ? Dans une impasse, même non privée ?

Elle met sa poubelle dehors à coté de celles des voisins et seule la sienne n'est pas ramassée ?

Par **betty0104**, le **21/11/2011** à **14:21**

Elle habite le long d'une voie communale, ses poubelles sont toujours déposées en temps et en heure, comme il se doit, aux abords de sa maison, en bordure de route, comme tout-un chacun !...

Par **betty0104**, le **02/07/2012** à **08:41**

Bonjour,

Nous sommes le 2 juillet 2012, cela fait 5 années... soit 60 mois... 260 semaines que les poubelles de ma voisine ne sont pas collectées ???

Pouvez-vous me dire ce que cette dame peut faire ?

Les courriers à la mairie, n'ayant toujours rien changé au problème !

Doit-elle écrire à la DASS ?

Ou à un autre Organisme ?

Témoins à l'appui ?

Merci à vous .

Par **youris**, le **02/07/2012** à **14:55**

bjr,

il doit manquer des éléments dans votre exposé sinon la situation est incompréhensible.

est-ce que son logement est un local prévu pour l'habitation ?

paie-t-elle la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

sinon courrier de mise en demeure par LRAR à la mairie en indiquant qu'en cas d'inaction, la personne ira devant le tribunal administratif avec une copie au préfet.

cdt

Par **betty0104**, le **03/07/2012** à **08:45**

Bonjour youris,

Cette personne habite une maison individuelle en bordure de voie communale passante (ouverte à la circulation), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est payée tous les ans par cette dame ...

Pour vous résumer la situation !!!

Dernièrement, il y a eu coupure du réseau d'eau pendant plusieurs jours ...et bien cette personne est la seule, à qui la mairie, n'a pas apporter de bouteilles d'eau ...pourquoi ???

La voie communale, n'est pas entretenue...c'est à dire pas de déneigement l'hiver, pas d'élagage des haies en saison ...par-contre pour mettre du désherbant sur ses parterres de

fleurs ??? là ils savent trouver la voie à suivre ???

Sa boîte aux lettres, est oubliée systématiquement, quand il y a des courriers d'informations où autres de la mairie !

Et j'en passe !!!

Pourtant cette personne est très sociable...sans histoire, elle rend service aux gens en cas de besoins...sa porte est toujours ouverte pour aider les autres...

Je pense que cela est dû au comportement de l'employé communale !

Mais pour cela, nous avons nous-même mis au courant monsieur le maire et il ne fait rien !!!

Je précise, nous habitons à 50 m de chez cette dame ...sur la même voie, nos poubelles sont ramassées, le bulletin et les courriers mairie arrivent bien dans notre boîte aux lettres, nous avons reçu nos bouteilles d'eau, lors de la distribution par le service de la mairie ???

Par-contre, pour le non-déneigement...la non-taille des haies...le désherbant...nous y avons droit aussi ... je signale que monsieur le maire à eu plusieurs courriers de notre-part pour dénoncer ces faits, mais qu'il n'a jamais rien fait non-plus, tout comme pour cette dame ???

Est-ce de la DISCRIMINATION ???

Que pouvons nous faire pour aider cette dame et faire cesser ceci ?

Merci à vous.

Par **yanerik**, le **05/02/2018** à **13:20**

carlux en perigord noir, 11 ans que la SICTOM ne ramasse pas mes poubelles (taxes payées en temps et en heure), pire, les rippeurs prennent mon sac et le posent au milieu de la voie publique, une honte

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **Nelly02**, le **03/02/2019** à **17:19**

bonjour Betty,

je suis dans le même cas, j'habite un hameau ou j'ai acheté il y a 8 ans un bien immobilier;

avant que j'habite ici, les éboueurs passaient; mais au fur et à mesure depuis 2011, une semaine ils passaient puis une autre semaine les poubelles n'étaient pas vidées.

Régulièrement depuis 8 ans je suis amenée à réclamer à la communauté de communes du Soissonnais, car la mairie pas la peine de leur téléphoner : la réponse est il faut appeler la communauté de communes, ça ne nous concerne pas !... oui mais pour la facture pas de problème, on me facture quand même.

La communauté de commune a pour raison que les éboueurs ne veulent plus passer car le lieu est dangereux. Effectivement la hameau se trouve à la sortie d'un virage. Malgré les panneaux que j'ai fait poser par l'intermédiaire du conseil général indiquant le hameau, plus des panneaux de limitation de vitesse, les automobilistes roulent à vive allure. C'est dangereux pour moi aussi quand je démarre le matin pour me rendre au travail; alors pour des camions encore plus: les camions sont plus lourds et ne peuvent démarrer aussi vite qu'une voiture

donc la responsabilité revient quand même à la commune, car elle a l'obligation de faire procéder au ramassage des ordures.

j'ai proposé que l'on crée un point de regroupement

la mairie a émis l'hypothèse que j'amène mes ordures dans les poubelles de la mairie (environ 3a 5 kms) parce que je leur ai suggéré de faire comme dans la commune voisine, ou la mairie envoie les employés communaux récupérer les ordures ménagères des maisons éloignées du village pour les regrouper avec celle de la mairie. mais j'attends toujours la réponse; je suis régulièrement obligée de les rappeler parce qu'ils ne le rappellent pas.

la communauté de communes a proposé que la mairie pose des miroirs afin de voir ce qui arrive de la gauche dans le virage, la mairie apparemment pas pour, car dit qu'en cas de brouillard on ne verrait pas mieux.

en fin de compte tout cela est provoqué par les broussailles de terrains non entretenus par leurs propriétaires; et le maire les soutient en disant qu'il y a des maisons dont les assainissements se déversent dans ces terrains par en dessous de la route privée amenant à nos parkings.

En attendant cela fait 3 semaines que les éboueurs ne sont pas passés.

donc voilà ma petite histoire, Betty mais vous avez-vous eu une solution à vos questions ??

car je ne vois aucune réponse dans ce sens sur ce site.

merci d'avance pour votre retour.

Nelly